

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

La maison

Pierre Dunoyer & Co., Alger

a été admise au bénéfice de la liquidation judiciaire. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Les créanciers de la maison

Szarvas és Tarsa, Budapest

sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— Nous mettons en garde contre:

Berney, Louis, Berne

Weiss, Istvan, Budapest.

— On est prié de se renseigner avant d'entrer en relations avec:

A. Escoffey, Londres.

Nécrologie

† **Alfred Calame, La Chaux-de-Fonds.**

On apprenait mardi dernier, à La Chaux-de-Fonds que M. Alfred Calame était décédé subitement, au moment où il prenait son repas de midi. Ce brusque départ a semé l'émoi chez les nombreux amis que compte cet excellent citoyen, dont deux des frères déjà, ont été enlevés dans des circonstances analogues, Henri Calame, ancien conseiller d'Etat, en octobre 1936, et Georges Calame, ancien administrateur postal, il y a quelques semaines à peine.

Celui que la mort vient de frapper à l'âge de 69 ans était attaché à la maison d'horlogerie Henri Picard et frère. Il avait fait un stage de quelques années au siège central, à Londres, et était revenu en 1902 à La Chaux-de-Fonds pour occuper la direction commerciale du bureau de la place. C'était un chef compétent dont on appréciait les fortes qualités. En même temps, c'était un homme affable et de bon conseil, très attaché à son pays; il comptait de nombreux amis et sera vivement regretté.

Nous adressons à sa famille en deuil nos condoléances sincères et l'expression de notre vive sympathie.

† **Rodolphe Sogno, Genève.**

Le 9 juillet courant, M. R. Sogno, de Genève, a été terrassé par un malaise à la gare de La Chaux-de-Fonds, alors qu'il s'appretait à prendre le train pour rentrer chez lui. Le défunt, âgé de 52 ans, exploitait à Genève un atelier de polissage et de lapidage de boîtes et était venu à La Chaux-de-Fonds, en délégation et avait assisté à une assemblée des patrons polisseurs-lapideurs.

M. Sogno a représenté les bijoutiers de Genève comme délégué à la Chambre suisse de l'horlogerie, pendant la période de 1931 à fin 1936.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Registre du Commerce

Raisons sociales:

Modifications:

30/6/38. — La soc. n. coll. «Zaugg & Widler» est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par E.-F. Zaugg (Eugène-Frédéric Z., de Wyssachen, Berne), atelier de chromage, Rue de Lausanne 54 bis, Genève.

2/7/38. — Sauter frères & Cie, fabrique d'horlogerie «Pierpont», Société Anonyme, horlogerie, Bienne. Le cap. est porté de 20,000 à 50,000 fr. nom.

27/6/38. — Hochreutiner et Robert, Société Anonyme, traitement des cendres d'orfèvres et des minerais, etc., La Chaux-de-Fonds. Le cons. adm. se compose de Georges Hochreutiner, présid., Jean Poncet, Louis Fuhrer (déjà inscrits). En lieu et place du dernier nommé, est désigné comme directeur: Albert-Joseph Voignet, de France. Signent individuellement: Louis Fuhrer, adm., Albert-Joseph Voignet, directeur et Arthur Tschetter, tondé de pouvoirs (déjà inscrit).

5/7/38. — Société d'Apprêtage d'Or S. A., apprêtage et vente de métaux précieux, La Chaux-de-Fonds. Henri Blumer, démissionnaire, sa sign. radiée, est remplacé comme adm. par Marcel Weber, de Pfeffingen, sign. collect. avec l'une ou l'autre des personnes autorisées.

Radiations:

4/7/38. — Georges Magnenat-Guignard, contre-pivots, Vaullion.

4/7/38. — Jules-Ernest Ducommun, verres de montres, La Chaux-de-Fonds.

4/7/38. — Georges Ojanguren, commerce d'horlogerie, Lucerne.

Faillites:

Etat de collocation:

Faillie: Fabrique de boîtes or, Envers S. A., Le Locle. Délai pour action en opposition: 16 juillet 1938.

Suspension de la liquidation:

Failli: Crevoiserat Paul, fabr. d'horlogerie, associé indéf. respons. de la soc. n. coll. P. Crevoiserat & Fils, Saignelégier.

Délai pour action en opposition: 26 juillet 1938 (avance de fr. 300.—).

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 60670. 1er juin 1938, 9 h. — Cacheté. — 2 modèles. — Horloges murales. — Uhrenfabrik Mühlheim Müller & Co., Mühlheim a. d. Donau (Wurtemberg, Allemagne. — Mandataire: Otto Peyer, Zurich.

No. 60675. 3 juin 1938, 11 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Cabinet d'horloge murale avec appliques. — Alfred Zumburn, Kunstgewerbler, Brienz (Suisse).

No. 60682. 4 juin 1938, 12 1/2 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvement de montre. — Ignace Klauer, Genève (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

No. 60731. 13 juin 1938, 18 1/4 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Cadran de chronographe. — Marcel Dépraz, Le Lieu (Vaud, Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

Radiations:

No. 42197. 6 mars 1928. — 1 modèle. — Platine de montre à balancier visible.

No. 50830. 6 mars 1933. — 5 modèles. — Poudriers avec montre.

No. 50858. 9 mars 1933. — 1 modèle. — Mouvement de montre Roskopf à heures sautantes au centre.

No. 50859. 9 mars 1933. — 1 modèle. — Bride de sûreté pour pignon coulant de montre Roskopf.

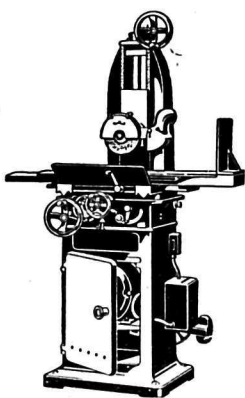
La Chambre suisse de l'Horlogerie, rue de la Serre 58, à La Chaux-de-Fonds, tient à la disposition des industriels intéressés, pour être consulté dans ses bureaux: Le Répertoire des marques de fabrique pour l'horlogerie.

Le Répertoire des brevets d'inventions suisses pour l'horlogerie et les branches annexes, facilitant les recherches d'antériorité.

CAPITAL

Un mécanicien énergique et capable aurait l'occasion de fabriquer un nouvel article suisse et d'exploiter différents petits brevets et nouveautés intéressants. Qui pourrait s'intéresser ou prêter fr. 15 à 20,000?

Faire offres sous chiffre P 10787 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.



Planeuses américaines
neuves

Table: 460/165 mm
commande par moteur

Standard-Machines S. A.
BIENNE

Rue Centrale 83 Tél. 26.14

Grossistes Importateurs

pour vos mouvements et montres de 3 3/4 à 10 1/2 lig., en qualité soignée, adressez-vous à

Savian Perotto fils, Sonvilier.

Echantillons sur demande.

ACHEVEUR

3 ans visiteur d'échappements, cherche place après les vacances.

Adresser offres à Louis Egger, International Watch Co., Schaffhouse, ou au bureau de la Watch qui renseignera.

Industriel, spécialisé en visserie et pièces embouties, connaissant le français et l'allemand à fond, cherche

collaboration et participation

dans industrie similaire, commerce ou fabrication.

Offres sous chiffre Q 54452 Q à Publicitas Bâle.

TERMINAGES

Quel fabricant sortirait des terminages ou achevages, mise en bon état de vieux stock, coupage de balanciers, à termineur sérieux et expérimenté, possédant petit atelier. — Petites ou grandes pièces.

Adresser offres sous chiffre W 5159 à Publicitas Bienne.

CLICHÉS ORIGINAUX ET GALVANOS
EXÉCUTION SOIGNÉE ET RAPIDE PAR PERSONNEL SPÉCIALISÉ
DANS LA REPRODUCTION DE L'HORLOGERIE
ARTS GRAPHIQUES HAEFELI & CO LA CHAUX-DE-FONDS

COTES

12 Juillet 1938

Cote des métaux

Métaux précieux
Argent fin (plaquettes) 999/1000 } Frs. 82.— le ko
» (grenaille) }
Soudures (forte et tendre) } 66.60 »
Argent fin laminé } 86.— »
Argent manufacturé (800/1000) } 105.— »
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 32, dès le 25 février 1937.
Platine manufacturé, dès le 1er juillet 1938, fr. 6.40 le g.

London 4 juillet 8 juillet 11 juillet
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.)
en Livres sterling

Antimoine chin.	39 3/4-40 3/4	40-41	40-41
» spéc.	70-71	70-71	70-71
Cuivre compt.	39 9/16-39 5/8	38 5/8-38 3/8	38 3/4-38 1/16
» 3 mois	39 7/8-39 15/16	38 5/8-38 1/16	39-39 1/16
» best selec.	43-45 1/4	42 1/2-43 3/4	42 3/4-44
» électrol.	44-45	43-43 3/4	43-44
Etain compt.	194-194 1/2	189-189 1/4	189 5/8-189 7/8
» 3 mois	195 1/4-195 1/2	190 1/4-190 1/2	190 3/4-191
» Straits	198	192 3/4	193 1/4
Plomb compt.	14 15/16-15	14 13/16-14 7/8	14 13/16-14 1/8
» livr. ult.	15 1/16-15 1/8	15-15 1/16	15-15 1/16
Zinc compt.	14 3/16-14 1/4	13 3/4-13 13/16	14-14 1/8
» livr. ult.	14 7/16-14 1/2	13 15/16-14 1/10	14 3/16-14 5/16

London 4 juillet 8 juillet 11 juillet
(Ces prix s'entendent par once standard 925/1000 en pence)

Argent	191.8	191.4	195.16
(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.			
Or	140.9 1/2	141.11	141.2

Paris
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Argent	535	540	540
Or	40.252,87	40.215	40.215
Platine	41.000	41.000	41.000

New-York

Or	35.—	35.—	35.—
(Ces prix s'entendent en cents par once troy de 31 gr. 103)			
Argent	42.75	42.75	42.75

Cours du Diamant-Boart:
Prix de gros en Bourse au comptant

Boart du Congo	fr. 3.10 à 3.15
Boart gris petit moyen	> 3.20 > 3.25
Boart roulé extra	> 3.30 > 3.40
Boart boules choisies	> 3.40 > 3.50
Diamant qualités spéciales	> 3.60 > 3.80
Diamant Brésil	> 5.— > 5.50
Carbone (Diamant noir)	> 17.— > 21.—

Cours communiqués par: **Maison Baszanger**, 6, rue du Rhône, Genève.

Escompte et change:
Suisse: Taux d'escompte 1 1/2 %
» » avance s/nantissement 2 1/2 %

	Escompte %	Parité en francs suisses	Demande	Offre
France	2 1/2	12.30	12.12	12.22
Gr. Bretagne	2	21.40	21.60	21.64
U. S. A.	1	4.35	4.36	4.37
Canada	—	4.35	4.31	4.33
Belgique	4	73.25	73.80	74.20
Luxembourg	100	18.—	18.—	18.53*
Italie	4 1/2	20.25	—	23.05
Espagne	5	15.—	—	—
Portugal	4 1/2	19.—	19.50	19.70
Hollande	2	237.—	241.10	241.60
Indes néerl.	—	233.—	241.—	242.50
Allemagne	4	105.—	175.50	176.—
Dantzig	4	77.—	—	82.80*
Hongrie	4	80.—	—	86.20*
Tchécoslov.	3	13.40	—	15.24*
Estonie	4 1/2	110.—	118.—	118.80
Lettonie	5 1/2	80.—	85.—	86.—
Lithuanie	5 1/2	70.—	73.—	73.50
Russie	1	8.—	—	—
Suède	2-2 1/2	110.—	111.30	111.50
Norvège	3 1/2	107.—	108.50	108.60
Danemark	4	95.—	96.40	96.55
Finlande	4	9.25	9.50	9.65
Pologne	4 1/2	77.—	81.50	82.50
Yougoslavie	5	9.10	9.90	10.15
Albanie	6	140.—	—	—
Grèce	6	3.75	—	—
Bulgarie	6	3.80	—	5.35
Roumanie	4 1/2	2.40	2.05	2.15
Turquie	5 1/2	290.—	348.—	349.—
Egypte	—	2180.—	2216.—	2217.—
Afrique Sud	1	20.90	348.—	349.—
Australie	4 1/4	16.85	17.25	17.50
Argentine	3 1/2	131.—	113.25	114.25
Brazil	—	245.—	24.30	26.30
Chili	4 1/2	18.—	16.50	18.—
Uruguay	—	220.—	251.—	253.—
Colombie	4	200.—	246.50	247.50
Pérou	6	96.—	101.—	102.—
Equateur	4	180.—	—	—
Bolivie	—	9.—	—	—
Vénézuéla	—	80.—	—	—
Mexique	—	88.—	119.—	121.—
Philippines	—	215.—	217.50	219.—
Indes brit.	3	160.—	160.—	162.—
Chine	—	122.—	112.—	115.—
Japon	3,29	120.—	125.—	127.—
Indo-Chine	—	195.—	123.—	125.—
Siam	—	180.—	199.—	200.50
Malaisie brit.	—	245.—	239.—	241.—

*) Cours du service international des virements postaux. NB. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.



Installation de Dépoussiérage pour Lapidaires, Tours à polir, etc.

avec ou sans filtrage de l'air
Récupération de poussières de métaux précieux, etc., pour horlogers, orfèvres.
VENTILATION S. A., Stäfa (Zurich)
Téléphone 930.136

Pierres chassées et Sertissages



BRUNNER FRÈRES

Tél.: Bureau 31.257 Les Ecreuses, **LE LOCLE**
Domicile 31.598

sont de qualités irréprochables

Bienfaisance. Livraisons ultra rapides.

CHATONS

BOUCHONS

PIERRES FINES

Sur demande nos derniers prix.

SUCCURSALE SUISSE DES

Usines Langbein-Pfanhauser S. A.

ZURICH - OERLIKON

TÉLÉPHONE 66.420



Télégramme: Elpewe Zurich

Maison la plus ancienne et spécialiste pour la livraison d'installation de
CHROMAGE - NICKELAGE - ANTIROUILLE - DORAGE - ARGENTAGE
ÉTAMAGE - ZINGUAGE - CADMIUMAGE - CUIVRAGE - POLISSAGE
ETC., ETC.

avec garanti de meilleur rendement

Moteurs à polir — Dynamos à basse tension — Vernis pour métaux

Références et devis à disposition
Service technique gratuit pour la clientèle

PLUS DE ROUILLE

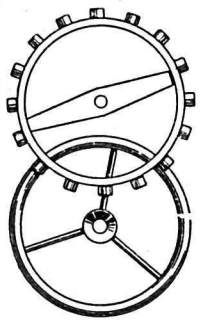
Faites passer au bain antirouille toutes vos pièces d'horlogerie en
acier, soit roues, tiges, couronnes, rochets, bascules, ancras, etc.
Installation moderne Prix modérés Prompte livraison
Une seule adresse...

ANTIROUILLE S. A. CHAUX-DE-FONDS

29 CRÊTETS

Téléphone 21.492

CRÊTETS 29



Spécialité: Balanciers

pour montres Roskopf et compteurs

Spezialität: Unruhen

für Roskopf, Façon Ankeruhren und Zähler

E. & O. HAECHLER

Grenchen (Suisse)

Téléphone 85.164

Organes de Transmission

Représentants des Usines de Roll (CLUS)
des Poulies-Standard-Aluminium
des Roulements à billes SKF

”

Courroies et cordes en cuir

Toutes les huiles et graisses industrielles. Déchets de coton. Meules d'émeri

Ernest GEIGER, S. A., Bienne

Téléphone 44.75

VIS - DÉCOLLETAGES DE HAUTE PRÉCISION



pour Horlogerie, Optique, Pendulerie
Appareils et Instruments divers, etc.

Fabrique J'AGGI & Cie
GELTERKINDEN (Suisse)

Découpages soignés pour l'Horlogerie

CH. BAERTSCHI, St-Imier

Téléphone 41 Mécanicien, Faiseur d'étampes Rue du Soleil 7

Tous genres de découpages. — Toutes séries

Spécialités: Barettes, Masses, Tirettes avec plots emboutis.
Piècesre passées. Anglages. Rondelles p' taillages.

Prix modérés — Travail consciencieux

Maison fondée en 1899

H. A. RICHARDET

13, rue des Tourelles LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 21.151

FABRIQUE DE CADRANS ÉMAIL ET MÉTAL

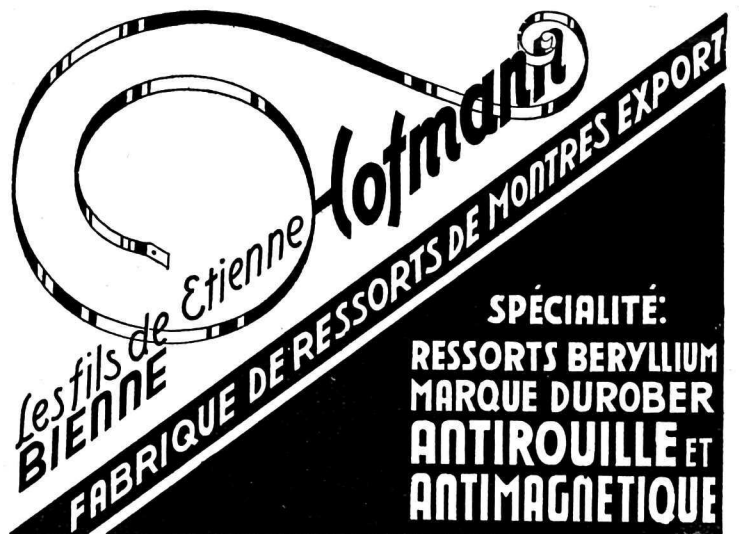
FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES

LE SUCCÈS

Téléph. 22.944 CHAUX-DE-FONDS Succès 5-7

livre vite et bien

pour fabrication et exportation



SPÉCIALITÉ:

RESSORTS BERYLLIUM
MARQUE DUROBER
ANTIROUILLE ET
ANTIMAGNETIQUE

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(Spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE
36, Petit Chêne

A. BUGNION

GENÈVE
20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, en Suisse et à l'étranger, marques, dessins et
modèles industriels. — Expertises sur la valeur des brevets d'inventions.

Monsieur Bugnion reçoit personnellement, tous les mardis, de 2 à 5 h., à son bureau d
la Chaux-de-Fonds, rue Neuve 18, (téléphone 21.164). Sur demande, rendez-vous sur plac
pour les autres localités de la région.

PIERRE SEITZ

Fabriques modernes de Pierres d'horlogerie

LES BRENETS (Suisse)



Modèle déposé

Potence étudiée spécialement pour le
remonteur. Elle permet avec son jeu de
poussoirs à pompe de centrage, le
déplacement précis et rapide de toutes
pierres, pour le réglage des ébats d'hauteur.

Concessionnaires: Bergeon & Co, Le Locle.

<p>ARBRES DE BARILLETS FINIS QUALITÉ EXTRA SOIGNÉE ET BON COURANT</p> <p>TIGES GARNIES TIGES SEULES</p> <p>TÉLÉPHONE N° 94.132</p>		<p>SPÉCIALITÉ DE GRANDES MOYENNES PIVOTÉES ET LANTERNÉES</p> <p>PIGNONS PIVOTÉS DE TOUS GENRES</p> <p>CHAUSSÉES, MINUTERIES CANONS, ETC.,</p> <p>AXES DE BALANCIERS</p>
<p>MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE CÉLESTIN KONRAD MOUTIER (SUISSE)</p>		

CHATONS S.A., LE LOCLE

Pierres chassées
diamètre précis

Chatons rectifiés
Jauges cylindriques
Jauges trous „Cary“

Empierrages mouvements
Barette brevetée

EXPORTATION
Fournitures d'horlogerie
en gros
EMILE MOERI-RUFER
SAINT-IMIER (Suisse)



"COLMO"

BOART - DIAMANTS
livrés au plus bas cours du jour

ECLATS - CARBONE - BURINS
Outils - diamants pour meules

BASZANGER
6 RUE DU RHONE GENÈVE RUE DU RHONE 6

LA JAUGE „CARY“

Base: Diamètre visuel déterminé par le Bureau international des Poids et Mesures, à Sèvres, adoptée par le Laboratoire de Recherches horlogères à Neuchâtel



Vente des Tampons et Bagues:
LES DIFFÉRENTES SUCCURSALES DES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES S.A. LE LOCLE, LE SENTIER ET BIENNE
CHATONS S. A., LE LOCLE

Fabrication:
Tampons: ASSORTIMENTS RÉUNIES, Succ. D, LE SENTIER
Bagues: CHATONS S. A., LE LOCLE

Pour vos Assortiments cylindres de 1^{re} qualité, vos décolletages de haute précision, tous genres. - Etampage. - Pivotage. Polissage.

Une seule adresse:

CYLINDRE S. A., Le Locle
Téléphone 31.049 (Suisse)



VENTILATEURS
A. RUEFLI, Bienne
Route de Boujean 52 a. Téléphone 23.74

Installations de dépoussiérage pour tours à polir, lapidaires.
Evacuation des vapeurs de bains de chromage, de dorage et autres



Haute précision

Etampes pour tous genres d'industries. Repasseurs pour trous de pieds et pierres chassées. Etampes de ponts, barettes embouties, roues pièces de mécanisme, etc.

A. SAUTEBIN
BIENNE (Suisse)
Téléphone 27.91 Rue des Oeillets, 15



Vacances horlogères

Nous informons notre honorable clientèle que nos bureaux et ateliers seront fermés

du 18 au 23 juillet 1938

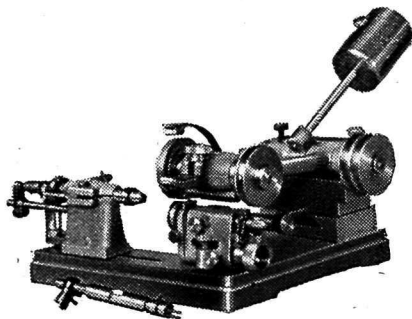
pendant la semaine des vacances.

Les Fabriques de Balanciers réunies.

BUREAU TECHNIQUE POUR L'HORLOGERIE E. ROULET, BIENNE

2, QUAI DU HAUT — TÉLÉPHONE 64-34

Etudes de calibres. — Transformations. — Modernisation.
Entreprise de calibres complets. — Pointages et plaques rectifiées de haute précision, Origines, etc. — Potences à chasser les pierres.
Outillage à sertir. — Mouvements agrandis pour la réclame
Installations modernes



FABRIQUE DE MACHINES DE PRÉCISION STRAUSAK & ARBER

Lohn - SOLEURE - Suisse

SPÉCIALITÉS:

MACHINES: à tailler, à rouler les pivots à affuter les fraises et les meules, à polir les bouts ronds, à polir les ailes de pignons, à river.

FERNAND MEYER

ST-IMIER
Tél. 38

BIENNE
Tél. 39.05

Verres de Montres

en tous genres, incassables, facettes, saphirs, etc., etc,
VERRES POUR EXPORTATION

ASTIN WATCH S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

SES DERNIÈRES
CRÉATIONS



H. Vernier-Gagnat, Bienne

Rue Heilmann 4 — Téléphone 6707

Atelier de Mécanique

Machines à percer et à creuser les pierres fines

Construction, réparation et transformation de n'importe quelle machine à des prix favorables

Fabrication de pièces détachées et outillages divers d'après dessins ou modèles

Le Groupement patronal des polisseurs et lapideurs de boîtes tous métaux a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Rodolphe SOGNO

de Genève, survenu subitement à La Chaux-de-Fonds, samedi soir 9 courant, au moment de quitter notre ville.

Homme intègre, collaborateur avisé, le départ de Monsieur Sogno est une grande perte pour le groupement.

Nous prions les membres de lui conserver le meilleur souvenir.

LE COMITE DIRECTEUR.

Angl. et Polissages

d'acier tous genres, spécialité d'angl. de chronographes.

Livraison rapide. Tél. 61

W. PERUSSET - Vallorbe

Fournitures de bureau
TIMBRES CAOUTCHOUC
V^o C. Luthy
La Chaux-de-Fonds

MAISON D'EXPORTATION DE LONDRES

avec des débouchés dans toutes parties de l'Afrique, Asie, Australie, etc., invite fabricants suisses de soumettre offres pour 200,000—500,000 montres Roskopf,

Mouvements AS, un rubis, 13, 10 $\frac{1}{2}$, 8 $\frac{3}{4}$ lig., montres-bracelet, hommes et dames, et montres de poche 19 lig. sans rubis,

Tout autre produit recommandable, montres cylindre, ancre, pendulettes, horloges, etc.

Seulement les plus justes prix seront considérés. Les maisons qui ne tiennent pas les promesses de livraison sont priées de s'abstenir. Paiement en Suisse contre documents.

Soumettre offres sous chiffre P 2057 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

TECHNICIEN

Mécanicien ou Horloger

connaissant à fond l'outillage et les machines horlogères serait engagé par Manufacture de La Chaux-de-Fonds.

Offres manuscrites sous chiffre P 10774 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

faisant petites et grandes pièces, cherche collaborateur en vue de donner de l'extension à son entreprise.

Adresser offres sous chiffre X 21419 U à Publicitas Bienne.

MÉCANIQUE

On vendrait ou louerait à mécanicien intelligent l'outillage destiné à la fabrication d'un article de grosse consommation. (Article qui se fait actuellement en Allemagne et qui n'a pas de concurrence en Suisse).

Combinaison intéressante pour personne qualifiée.

Ecrire sous chiffre P 10786 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

SAVON WATCH

contre la rouille et la transpiration et ses effets néfastes. — Fabriqué spécialement pour les horlogers. — En vente dans les pharmacies et drogueries au prix de fr. 1.50

En gros Pharmacie L. Cardinaux, Tavannes.

DR F. SCHEURER & C^{IE}

OFFICE FIDUCIAIRE

Bienne Neuveville Neuchâtel

Comptabilités et prix de revient selon prescriptions officielles

FABRIQUE DE RESSORTS

Ressorts soignés. Spécialité: Ressorts renversés

LA CHAUX-DE-FONDS
Temple Allemand 93. - Téléphone 23.440

V. GEISER & FILS



CALOTTES ET MOUVEMENTS

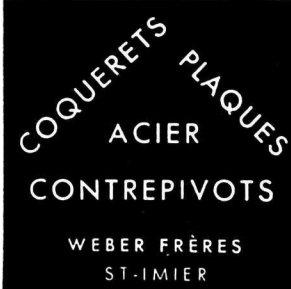
ancre, 15 rubis, 3 $\frac{3}{4}$ à 10 $\frac{1}{2}$ lig., qualité garantie sont livrés avantageusement

BELLA, GENÈVE-CHÈNE-BOURG

A vendre

un stock d'ébauches à différents points d'avancement, ainsi qu'un lot de montres et de fournitures de fabrication.

Faire demandes sous chiffre P 2055 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.



Les fournisseurs de la fabrique

Ogival

sont avisés de sa fermeture pour cause de vacances du 25 au 30 juillet.



CARTONNAGES courants



avec ou sans impression, sont livrés avantageusement
Demandez devis sans engagement à

CAFAG
FABRIQUE DE
CARTONNAGES S.A.
Fribourg

Ateliers annexés.
Imprimerie, Lithographie, Goufrage
Nous livrons rapidement le carton-
nage complet
(avec étiquettes, textes).

Piçons acier

cylindriques
triangulaires
demi-lunes

Pierre-Henri LAMBERT
GORGIER (Neuchâtel) Tél. 67.166

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Unign postale . . . » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 51.187

Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES:
suisSES 15 centimes, offres et demandes
de places 10 cts. le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Chambre suisse de l'Horlogerie

Le rapport de cette institution, sur son activité au cours de 1937, vient de paraître. Bien qu'il ne donne qu'une image fragmentaire de ce que fut cette activité — car il aurait été impossible, en effet, de dresser un tableau complet et détaillé du gros travail qu'ont dû fournir les divers organes de la Chambre, — le rapport résume les questions qui touchent aux domaines les plus divers, dans lesquels la Chambre est intervenue. Nous nous bornerons — vu le manque de place — à reproduire de ce rapport, l'aperçu général sur la situation et les conclusions:

I.

Le redressement de l'économie mondiale, perceptible déjà depuis plusieurs années, s'affirma d'une façon particulièrement marquée en 1937, surtout pendant le premier semestre; ce redressement n'était pas dû uniquement aux mesures officielles et au réarmement, mais aussi — et peut-être surtout — à l'action des forces naturelles. Cependant, en raison des circonstances politiques peu favorables et de diverses autres causes — notamment la crise boursière aux États-Unis — le mouvement de redressement et d'épanouissement subit un temps d'arrêt, qui persiste encore.

Cette évolution ressort nettement de la comparaison des chiffres indices de la production industrielle mondiale. Le chiffre indice de 1928 étant 100, le niveau le plus bas, 74, a été enregistré en 1932; en 1936, l'indice était remonté à 118 et en 1937 à 124. On constate toutefois que les deux derniers mois de 1937 donnaient respectivement les indices de 114 et 109, accusant, par conséquent, une chute sensible comparativement aux nombres indices des mois précédents.

Nous ne saignons pas que des chiffres-indices correspondants aux indices mondiaux aient été publiés pour la Suisse; force nous est donc de partir des données résultant des enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie. Ces enquêtes ont permis d'établir le coefficient d'activité des industries suisses d'après le barème suivant: 150 = bon; 100 = satisfaisant; 50 = mauvais. Pour l'ensemble des industries suisses, l'année 1929 se voyait attribuer l'indice 105 (horlogerie 111), l'année 1932 l'indice 74 (horlogerie 56), 1936: 86 (73), 1937: 112 (95). La même constatation que celle faite pour la production mondiale doit être relevée en ce qui concerne la chute de la production pendant le 2e semestre 1937. Les coefficients d'activité trimestriels sont en effet les suivants pendant l'année 1937:

Ensemble des industries suisses			
Ier trim.	116	IIe trim.	117
IIIe trim.	111	IVe trim.	112
Industrie horlogère			
Ier trim.	85	IIe trim.	93
IIIe trim.	95	IVe trim.	105

L'industrie horlogère, dont les coefficients restaient en général plutôt en-dessous de la moyenne, a donc remarquablement tenu le coup, pendant que les autres industries accusaient déjà des symptômes sérieux de dépression. Nous analyserons plus loin les raisons pour lesquelles la courbe d'activité de l'industrie horlogère a continué à se relever jusqu'à la fin de l'année 1937.

Le chômage mondial a subi des fluctuations qui méritent aussi une étude; de celle-ci, basée sur les statistiques de 32 pays, il résulte que le chômage n'a pas diminué en proportion du redressement de la production industrielle. Ce

phénomène est attribué aux changements de structure qui sont intervenus au cours de ces dernières années, à la rapidité des progrès techniques, à la lenteur de la reprise des échanges internationaux et aussi au fait que la population ouvrière augmente. Le nombre des chômeurs, pour les 32 pays considérés, était estimé à 15 millions en 1936 et à 12 millions en 1937.

En Suisse, la statistique des chômeurs se présente comme suit:

Janvier 1937	Nombre max. de l'année	110754	chômeurs
Janvier 1936	Nombre max. de l'année	124008	chômeurs
Juillet 1937	Nombre min. de l'année	49244	chômeurs
Juin 1936	Nombre min. de l'année	57127	chômeurs

Depuis juillet 1937, le nombre des chômeurs est progressivement remonté, jusqu'à 87,311 unités en décembre (décembre 1936: 104,842).

La régression du chômage offre une image particulièrement réjouissante, en ce qui concerne l'industrie horlogère et la bijouterie. Que l'on se souvienne, en effet, du nombre élevé de chômeurs enregistrés durant les cinq années précédentes et l'on pourra juger de l'importance de l'amélioration intervenue progressivement, chaque année, jusqu'à fin 1937. Le tableau ci-dessous donne un aperçu saisissant de l'évolution qui s'est produite sur le marché du travail de l'horlogerie et de la bijouterie, de 1932 à 1937:

Demandes d'emploi		
1932	augm. de 21,450	de janvier à 14,028 en décembre
1933	recul de 16,341	» 12,657 »
1934	» 13,027	» 10,578 »
1935	» 10,631	» 9,426 »
1936	» 9,195	» 6,526 »
1937	» 6,078	» 3,045 »

Le nombre des chômeurs, le plus bas, enregistré en 1937, fut de 2831 unités (2470 hommes et 361 femmes). Les chiffres enregistrés en 1937 à la fin de l'année se rapprochent de ceux de fin 1930 (novembre 3030 chômeurs).

Examinons quelle fut la proportion des chômeurs, par rapport au nombre des ouvriers assurés contre le chômage dans l'industrie horlogère:

	Nombre de chômeurs par 1000 assurés	
	Chômeurs complets	Chômeurs partiels
1932.....	de 222 à 331	407 à 559
1933.....	229 à 351	337 à 424
1934.....	288 à 378	234 à 405
1935.....	244 à 332	183 à 330
1936.....	201 à 300	160 à 249
1937.....	124 à 221	41 à 139

On remarque tout spécialement la très forte régression du nombre des chômeurs partiels, alors que les chômeurs totaux ont évidemment souffert du fait d'avoir été, pendant un temps plus ou moins long, tenus à l'écart du cycle de la production.

Les appréhensions que la dévaluation avait soulevées, au sujet de l'augmentation du coût de la vie, ne se sont heureusement pas réalisées: le coût de la vie n'a pas augmenté dans des proportions aussi considérables qu'on ne le craignait. De 130 à fin septembre 1936 — c'est-à-dire au moment de la dévaluation — l'indice officiel du coût de la vie a passé à 138 à fin décembre 1937, ce qui représente une augmentation de 6%. Il reste bien inférieur à ce qu'il était il y a dix ans, puisqu'il a baissé de 15% depuis fin novembre 1927, passant de 162 à 138. Pendant l'année 1937, l'augmentation a été de 4,4%.

D'autre part, les perspectives d'avenir ne se présentent pas sous un jour défavorable. L'indice

des prix de gros, qui exerce naturellement une grande influence sur l'indice des prix de détail, présente en effet une tendance à baisser. Sans doute, a-t-il augmenté depuis septembre 1936, passant de 97 à 110, mais il a baissé par rapport au printemps 1937 où il était monté jusqu'à 113. Par rapport à ce qu'il était il y a dix ans, il a considérablement baissé, passant de 147 en novembre 1927 à 110 en novembre 1937.

Cependant, il va sans dire que le problème du coût de la vie reste au premier plan des préoccupations de l'industrie et qu'aucune mesure ne sera de trop pour empêcher une hausse qui compromettrait notre avenir économique.

Le commerce mondial, en raison de toutes les entraves qui le contrecarrent, est encore bien loin d'atteindre un niveau normal. Alors qu'en 1929, le total des importations et exportations de 76 pays, atteignait, suivant les chiffres publiés par la Société des Nations, un montant de 68,619 millions d'anciens dollars U. S. A. on ne relevait plus que 24,369 millions en 1936 et 30,163 millions en 1937 (75 pays). L'amélioration de l'exercice 1937 est sensible, comparativement à 1936. Mais que de chemin à parcourir, et que d'obstacles à franchir, pour rétablir le commerce international dans son volume d'antan? Reverrons-nous jamais cet âge d'or, où les relations commerciales entre pays, ne rencontraient pas d'autres obstacles que des tarifs douaniers plus ou moins élevés? Il est vrai que les chiffres indiqués plus haut ne sont pas entièrement déterminants, car ils se rapportent uniquement à la valeur; il faut tenir compte aussi des fluctuations des prix survenues depuis 1929, si l'on veut obtenir une image complète de la situation. Or, si l'on considère, d'une part, que la valeur-or du commerce mondial en 1937, ne s'est élevée qu'à 46,2% de celle de 1929, alors que les prix-or du commerce international ne représentent, en 1937, que le 47 1/2% de ceux de 1929, on arrive à la conclusion que le quantum du commerce mondial, en 1937, n'était inférieur que de 2 1/2 pour cent environ, à celui de 1929.

Les espoirs mis dans la dévaluation, opérée sur un certain nombre de devises, en 1936, comme facteur de restauration économique, par le retour à une plus grande liberté des échanges, ne se sont malheureusement pas réalisés. Si, au début, des adoucissements furent accordés par divers pays, en matière de tarifs douaniers, contrôle des changes, contingentements, ces louables exemples ne furent pas suivis, si bien qu'aujourd'hui toutes les entraves mises à l'essor des échanges commerciaux sont plus solides et plus nombreuses que jamais.

Voyons maintenant quelle a été l'évolution du commerce extérieur de la Suisse. Le tableau ci-dessous nous donne l'image du mouvement de la balance commerciale au cours de ces quelques dernières années:

Mouvement de notre balance commerciale						
Année	Importations dont		Exportations dont		Déficit	Exportations en % des Importations
	T.P.R.		T.P.R.			
1928...	2722,0		2115,6		606,4	77,7 %
1934...	1434,5	77,4	824,6	102,8	609,9	57,5 %
1935...	1283,3	63,0	794,9	79,8	488,4	61,9 %
1936...	1266,3	63,3	881,6	80,4	384,7	69,6 %
1937...	1807,2	83,3	1286,1	105,4	521,1	71,2 %

(T. P. R. = Trafic de perfectionnement et de réparation compris depuis 1933 dans les chiffres d'importation et d'exportation ci-dessus).

(A suivre).

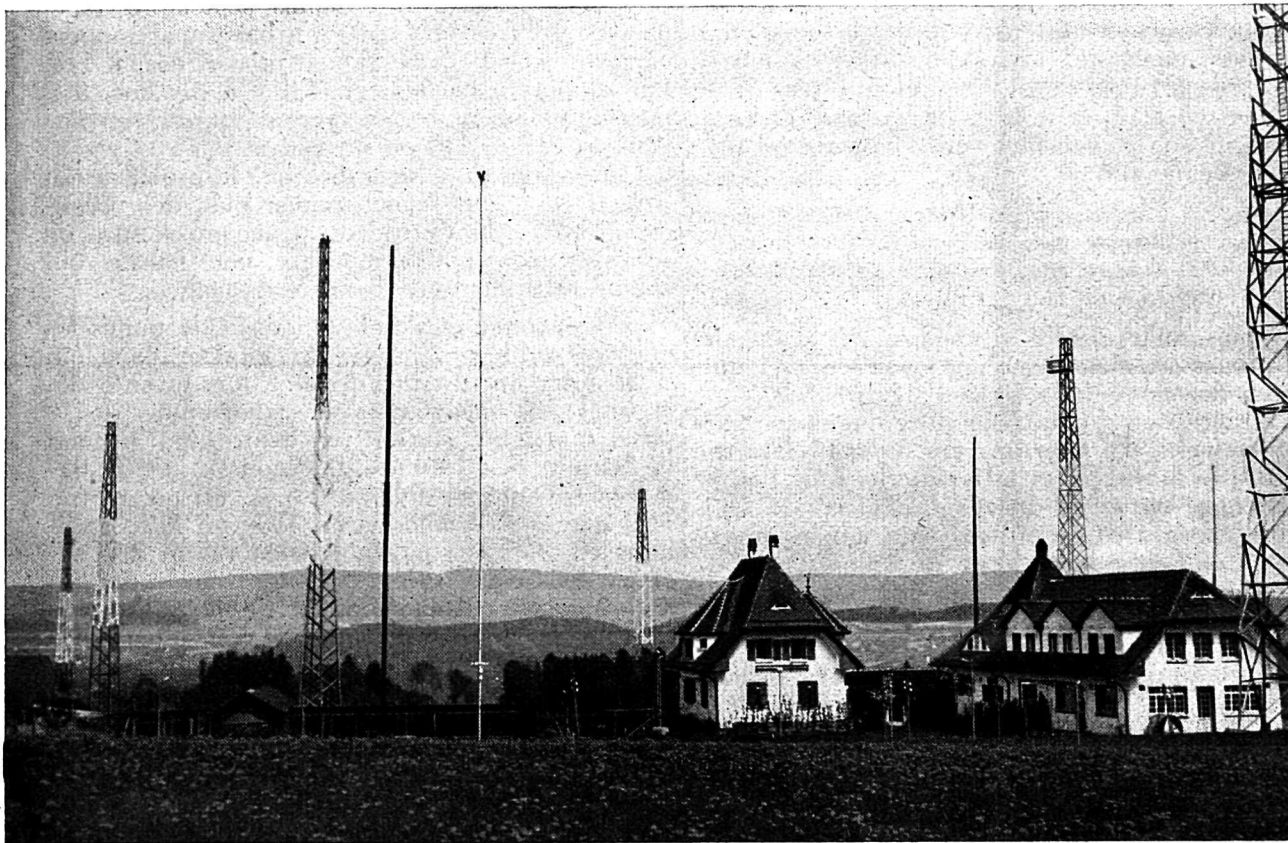
Les radiocommunications de la Suisse

I.

La transmission des signaux télégraphiques à travers l'éther est beaucoup plus ancienne que la transmission radioélectrique de la parole et de la musique. Le premier essai de transmission d'un message radioélectrique en signaux Morse fut effectué par Marconi le 14 mars 1897. Mais c'est la date du 3 juin 1898 qui doit être considérée comme jour de naissance de la correspondance radiotélégraphique commerciale, car ce jour-là fut transmis le premier radiotélégramme ou marconigramme payé. Depuis lors, la technique a fait des pas de géants et, aujourd'hui, notre globe est couvert d'un réseau serré de liaisons radioélectriques.

La Radio-Suisse, Société Anonyme de télégraphe et téléphonie sans fil, fondée en 1921 et dont le capital-actions au montant de 2,100,000 francs appartient en majeure partie à la Confédération, a pour tâche principale d'établir et d'exploiter des stations radioélectriques à l'aide desquelles elle assure des

services radiotélégraphiques internationaux. Dotée au début d'un seul et unique émetteur à ondes moyennes installé dans la station de Münchenbuchsee près Berne et de quelques rares récepteurs montés dans la station de Riedern près Berne, la Société a considérablement développé ses installations au cours des ans; elle s'est même chargée de l'exploitation de la station émettrice de la Société des Nations ainsi que de toutes les stations radioélectriques du Service de la Sécurité aérienne. A l'heure actuelle, elle exploite dans ses stations émettrices et réceptrices situées près de Berne et près de Genève 3 émetteurs à ondes moyennes et l'émetteur à ondes courtes pour les services européens, 6 émetteurs à ondes courtes pour la correspondance extra-européenne, ainsi que 40 récepteurs à ondes moyennes et à ondes courtes. La Société entretient un bureau d'exploitation dans chacune des villes de Berne (bureau central), Genève et Zurich qui, reliés entre eux par des fils directs, assurent une transmission rapide du trafic provenant de toutes les régions du pays. En outre, l'office télégraphique central de Bâle communique directement avec la radio-centrale de Berne au moyen de téléscripteurs.



L'effectif du personnel a passé de 37 unités en 1922 à 200 unités en chiffres ronds en 1937. La majeure partie des employés est attachée au service radiotélégraphique commercial. 35 personnes environ sont occupées dans le service de Sécurité aérienne (Bâle, Genève et Dübendorf) et dans les postes locaux de radio-diffusion de Genève et de Bâle. En 1922, première année d'exploitation, il a été transmis et reçu environ 100,000 télégrammes; en 1937, ce nombre avait passé à 820,000. Pareil développement témoigne en faveur de l'entreprise.

La Radio-Suisse entretient actuellement des relations radiotélégraphiques avec les pays suivants:

- Japon
- Chine
- Amérique du Nord
- Amérique du Sud (voie Buenos Aires et voie Rio de Janeiro)
- Autres pays d'outre-mer (voie Londres)
- Grande-Bretagne
- Espagne
- Danemark
- Pays-Bas
- Pologne, Estonie, Lettonie (voie Varsovie)
- Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce (voie Belgrade)
- Turquie
- Union des Républiques Soviétiques Socialistes.

L'importance que l'entreprise présente pour l'économie suisse réside dans le fait qu'elle assure à notre pays, dans le domaine de la transmission des nouvelles, une indépendance dont il a vivement ressenti l'absence pendant la guerre mondiale.

Chaque télégramme dont la transmission est confiée à la Radio-Suisse profite non seulement à cette dernière en ce qu'il lui permet de développer ses communications, mais encore au pays tout entier du fait qu'il contribue à améliorer notre balance commerciale en raison de la part de taxe qu'il procure à la Suisse et dont elle serait privée si ce télégramme était acheminé par une communication étrangère.

Les établissements bancaires, commerciaux et industriels ont aussi intérêt à utiliser les communications radiotélégraphiques suisses pour la raison qu'elles sont pour le moins aussi rapides et aussi sûres que les communications des entreprises étrangères concurrentes, grâce aux perfectionnements techniques qui leur ont été apportés ces dernières années.

(A suivre).

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

II.

Les instructions en vue de prévenir les accidents données par le service de prévention des accidents de la Caisse nationale ont été au nombre de 5781, contre 5501 en 1936. De ces instructions, 2090 concernent les machines à travailler le bois et 1222 le travail à la meule d'émeri. Il a été donné 737 instructions se rapportant à la surveillance de l'entreprise et 213 concernant son aménagement et son installation. Les ascenseurs ont donné lieu à 53 instructions, les transmissions à 224, les engrenages à 96, les travaux exécutés à l'aide d'explosifs à 18, ceux de terrassement et de construction à 706, les presses et machines à estamper à 106, les installations de peinture au pistolet à 88; 13 étaient destinées à protéger contre l'intoxication saturnine et 215 se répartissent sur des objets divers.

Les monteurs de la Caisse nationale ont monté, au cours de l'exercice, 1728 appareils de protection, soit 455 couteaux diviseurs, 639 capes protectrices, 409 appareils de protection à des toupies et 225 appareils protecteurs des doigts à des presses et machines à estamper. En outre, dans 1183 cas, ils ont apporté des modifications à des appareils de protection déjà installés.

Les contrôles de listes de paie se sont élevés au cours de l'exercice à 16,865, contre 13,507 en 1936. A la suite de ces contrôles, des primes complémentaires

ont été perçues dans 6713 cas, pour un total de fr. 637,899.85, et des primes ont été remboursées dans 681 cas, pour un total de fr. 44,337.55.

Les primes complémentaires sont en diminution relativement forte par rapport aux années précédentes.

Elles atteignent leur total le plus élevé en 1922, avec fr. 1,413,290.50. En 1935, elles se sont élevées encore à fr. 1,014,244.90, pour 16,090 contrôles, et en 1936 à fr. 716,577.70, pour 13,507 contrôles.

Les accidents de l'année 1937 annoncés à la Caisse nationale jusqu'à fin mars 1938 se sont élevés au nombre de 113,421, soit 77,574 professionnels et 35,847 non-professionnels. Il y a eu en outre 56,428 cas bagatelles (c'est-à-dire des cas bénins ayant bien occasionné quelques soins médicaux, mais pas de suspension de travail ou seulement une suspension de très courte durée), dont 45,800 étaient des accidents professionnels et 10,628 des accidents non-professionnels.

Compris les cas bagatelles, le nombre total des accidents de l'année 1937, enregistrés jusqu'à fin mars 1938, s'élève à 169,849 (123,374 professionnels et 46,475 non-professionnels).

A fin mars 1938, 168,126 de ces cas étaient liquidés, ce qui représente le 99 %.

Rentes. Des accidents de l'année 1937, 554 étaient des cas mortels (276 professionnels et 278 non-professionnels). Jusqu'à la fin de l'exercice, il a été alloué des rentes de survivants dans 359 de ces cas et, dans 446, jusqu'à fin mars 1938. Avec les rentes accordées au cours de l'exercice pour des accidents des années précédentes, le nombre des rentes constituées en 1937 s'élève à 468.

Les cas d'invalidité provenant d'accidents de l'année 1937 ont donné lieu à l'allocation de 1328 rentes jusqu'à la fin de l'exercice. En outre, 1623 rentes ont été accordées pour des cas remontant aux années précédentes. Au total, il a donc été constitué pendant l'exercice 2951 nouvelles rentes d'invalidité.

Il a été versé dans 75 cas des indemnités en capital en application de l'art. 82 de la loi.

Durant l'exercice, il a été procédé, en chiffre rond, à 6,100 révisions de rentes d'invalidité. Dans 3967 cas, la révision a donné lieu à une modification de la rente: celle-ci a été augmentée dans 79 cas, réduite dans 1908 et supprimée dans 1980 cas.

D'autre part, 493 rentes d'invalidité se sont éteintes par suite du décès du bénéficiaire, 15 par suite de rachat et 73 par suite d'allocation d'indemnités en application de l'art. 82 de la loi.

Des rentes de survivants, 10 se sont éteintes par suite de rachat et 220 par manque d'ayants droit.

En fin de compte, au cours de l'exercice, le nombre des rentes d'invalidité a augmenté de 390 et celui des rentes de survivants de 238.

La dépense mensuelle entraînée par le service des rentes en cours a atteint en décembre 1937 la somme totale de fr. 2,019,029.95; les rentes de survivants ont exigé fr. 776,417.55 et les rentes d'invalidité fr. 1 million 242,612.40. Pour toute l'année 1937, il a été déboursé à titre de rentes (y compris les rachats, les versements d'indemnités en capital et autres) une somme totale de fr. 22,227,551.55.

Les 15 rachats de rentes d'invalidité ont coûté fr. 28,798.80 et les 75 indemnités en capital, selon l'art. 82, fr. 38,228.25.

A titre d'indemnités à des veuves bénéficiaires de rentes qui se remariaient (art. 88), il a été versé en 1937, dans 32 cas, une somme globale de fr. 95,860.20.

Les procès en prestations d'assurance introduits en 1937 devant les tribunaux cantonaux d'assurance se sont élevés à 558 (contre 658 en 1936 et 757 en 1935). De ces actions, 81 concernaient des sinistres survenus au cours de l'exercice même et 477 des sinistres survenus au cours des années précédentes.

Au début de l'année 1937, 485 procès en prestations d'assurance reportés de l'exercice 1936 étaient encore pendants devant les tribunaux cantonaux d'assurance. En y ajoutant les 558 nouvelles actions on arrive, en 1937, au total de 1043 procès.

Il en a été liquidé en tout 626, de sorte qu'à la fin de l'exercice il restait 417 procès pendants devant les juridictions cantonales.

Les procès liquidés en première instance l'ont été dans 115 cas par transaction, dans 25 cas par acquiescement de la Caisse nationale, dans 179 cas par désistement de la partie adverse et dans 307 cas par jugement. Dans 207 cas, le jugement a été complètement favorable à la Caisse nationale, qui a obtenu partiellement gain de cause dans 74 cas et a succombé dans 26 autres.

Les recours au Tribunal fédéral des assurances ont atteint en 1937 le chiffre de 84. La Caisse nationale en a déposé 19 (contre 21 l'année précédente) et la partie adverse 65 (85).

Au début de l'année 1937, 59 cas datant des années précédentes étaient encore pendants devant le Tribunal

fédéral des assurances. De ces derniers et des 84 nouveaux recours, 100 ont été liquidés, de sorte qu'à la fin de l'exercice 43 cas étaient encore pendants.

Les procès liquidés devant le Tribunal fédéral des assurances l'ont été dans 10 cas par transaction, dans 23 cas par retrait du recours par la partie adverse et dans 67 cas par jugement. De ces jugements, 60 ont donné entièrement gain de cause à la Caisse nationale, alors que 5 lui ont été partiellement favorables et qu'elle a succombé dans les 2 autres.

Le nombre des procès comme celui des recours ont fortement diminué.

(A suivre).

Trafic des paiements avec l'étranger
(Des Informations économiques, OSEC, Lausanne)

Déclarations de créances au clearing spécial Autriche.

L'Office Suisse de Compensation communique ce qui suit:

En complément à la communication officielle concernant le paiement de marchandises suisses livrées en Autriche, les intéressés sont tout spécialement rendus attentifs au fait que les créances résultant de marchandises de Suisse en Autriche, pour l'importation desquelles des attestations de devises (Devisenbescheinigungen) auront été accordées avant le 4 juillet 1938 par l'Office viennois des devises (Devisenstelle Wien), ne doivent pas être déclarées à l'Office Suisse de Compensation. Selon un arrangement conclu entre la Suisse et l'Allemagne, de telles créances seront réglées en dehors du clearing spécial Autriche, c'est-à-dire en devises libres, et ceci sans égard au fait que les marchandises aient été expédiées avant ou après l'entrée en vigueur des prescriptions spéciales pour le règlement des paiements avec l'Autriche, soit le 4 juillet 1938.

Dans la «Feuille officielle suisse du commerce» du 22 avril 1938, No. 93, il est paru l'extrait d'un avis de l'Office viennois des devises dont nous rappelons les passages suivants:

«... Celui qui désire importer en Autriche après le 21 avril 1938 des marchandises étrangères doit se procurer une attestation de devises auprès de l'Office viennois des devises. La demande y afférente devra être présentée avant la conclusion du contrat et antérieurement à l'importation. L'importateur qui signe un contrat ou importe avant d'avoir reçu une attestation de devises ne peut pas compter sur l'obtention après coup des moyens de paiement nécessaires pour faire face aux engagements contractés...»

Etant donné la publication précitée, il y a lieu de supposer que les exportateurs suisses n'ont pas effectué des livraisons en Autriche sur la base de contrats passés après le 21 avril 1938, sans s'être assurés au préalable que les attestations de devises prescrites ont bien été accordées. Les créanciers suisses intéressés sont donc instamment priés, et ceci dans leur propre intérêt, de faire en sorte que toutes les livraisons de marchandises pour lesquelles des attestations de devises ont été délivrées avant le 4 juillet 1938, leur soient payées en devises libres.

En ce qui concerne la déclaration des créances en marchandises et en frais accessoires sur l'Autriche, ainsi que le transfert de leur contre-valeur, on est prié de se référer aux directives à disposition auprès de l'Office suisse de Compensation.

Travail à domicile

La Chambre suisse de l'Horlogerie communique:

Le Conseil fédéral a renouvelé, en date du 29 décembre 1937, l'arrêté qui réglemente le travail hors fabrique dans l'industrie horlogère, soit le travail à domicile et dans les petits établissements.

L'article 31 de cet arrêté stipule: «Si dans une branche d'industrie les salaires sont fixés par un contrat collectif de travail ou par une sentence arbitrale, ils sont obligatoires pour l'exploitant.»

Ensuite de la Convention conclue entre les organisations patronales et les organisations ouvrières, des salaires et des conditions de travail ont été fixés, en particulier dans la terminaison de la montre. Dans ces conditions, les termineurs sont tenus de se conformer aux normes de salaires stipulées par décision du Tribunal arbitral horloger prévu par la Convention précitée en date du 21 juillet 1937. Ils sont tenus de payer à leurs ouvriers des salaires conformes à ces normes. Certaines infractions ont été constatées et les

inculpés sont déferés au Juge, conformément aux dispositions de l'arrêté.

La Chambre suisse de l'Horlogerie se tient volontiers à la disposition des intéressés qui désireront obtenir des renseignements complémentaires au sujet des salaires applicables dans l'industrie horlogère.

Information

Renseignements consulaires sur la Bulgarie.

L'accord de compensation entre la Suisse et la Bulgarie, datant du 24 décembre 1936, s'est développé d'une manière satisfaisante et a donné de meilleurs résultats que le précédent, basé sur un système de clearing. Les affaires de compensation se traitent en Bulgarie, les formalités à remplir en Suisse sont minimales. Le système de la compensation intégrale exclut d'ailleurs tout délai pour le transfert des paiements.

L'exportation suisse vers la Bulgarie montait à 4,52 millions de francs en 1937 contre 2,57 millions en 1936. Citons, parmi les industries ayant profité de cet accroissement, la branche chimique, horlogère et celle des machines.

M. A. Zehnder, Chargé d'affaires auprès de la Légation de Suisse à Sofia, se tiendra à la disposition des intéressés pour tous renseignements concernant les relations commerciales suisse-bulgares et accordera des entrevues au siège de Lausanne de l'Office suisse d'Expansion commerciale, le vendredi 22 juillet 1938.

Avis de l'Information Horlogère Suisse
Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

La maison **R. Hornsteiner, Prague** est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Nous mettons en garde contre:
Anglo-Swiss Watch Co., Calcutta
Berney, Louis, Berne
Union Commercial Co., Singapour.

Douanes

Honduras. — Certificats d'origine.

Selon de nouvelles informations du Consulat général du Honduras à Berne, le certificat d'origine est requis pour tous les envois, y compris les envois par colis postaux. Ce certificat, établi par la chambre de commerce compétente, n'est pas soumis à la formalité du visa consulaire. (Un exemplaire du certificat d'origine doit être joint à l'envoi. D'après les communications du Consulat général, certains importateurs recommandent, toutefois, de munir également du visa consulaire les certificats d'origine afférents aux envois par colis postaux. Lorsque le certificat d'origine n'est pas visé, l'émolument consulaire est perçu auprès du destinataire au Honduras.

L'émolument prévu pour la légalisation consulaire des certificats d'origine est de 1 dollar or.

Registre du Commerce

Raisons sociales:

Modifications:

6/7/38. — Neumann et Calame, Cie des Montres Empire (Empire Watch Co.), fabr. de montres et parties détachées, Genève. Nochim Stroun, d'Egerkingen, Soleure, est entré comme associé dans cette soc. n. coll.

6/7/38. — Neumann et Calame, Cie des Montres Genève (Geneva Watch Co.), fabr. des montres marque «Geneva Watch Co», Genève. Nochim Stroun, d'Egerkingen, Soleure, est entré comme associé dans cette soc. n. coll.

11/7/38. — Les Fabriques de balanciers réunies, succursale de Bienne, Bienne. La sign. de Werner Vaucher, décédé, est radiée. Le siège de la soc. est transféré à la rue Centrale 3.

Radiation:

6/7/38. — Manufacture d'horlogerie Pretto S. A., fabr. et commerce d'horlogerie, Bienne.

COTES

19 juillet 1938

Cote des métaux

Métaux précieux
Argent fin (plaquettes) 999/1000 Frs. 82.— le kg
» » (grenaille) » » 66.60 »
Soudures (forte et tendre) » 86.— »
Argent fin laminé » 105.— »
Argent manufacturé (800/1000) » 105.— »
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 32, dès le 25 février 1937.
Platine manufacturé, dès le 1^{er} juillet 1938, fr. 6.40 le g.

London 11 juillet 15 juillet 18 juillet
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.)

	en Livres sterling		
Antimoine chin.	40-41	40-41	40-41
» spéc.	70-71	70-71	70-71
Cuivre compt.	38 ³ / ₄ -38 ¹³ / ₁₆	38 ⁹ / ₁₆ -39 ⁵ / ₁₆	39 ¹ / ₁₆ -39 ¹³ / ₁₆
» 3 mois	39-39 ¹ / ₁₆	39 ¹ / ₄ -39 ⁵ / ₁₆	40-40 ¹ / ₈
» best selec.	42 ³ / ₄ -44	43 ¹ / ₄ -44 ¹ / ₂	43 ³ / ₄ -45
» électrol.	43-44	43 ¹ / ₂ -44 ¹ / ₂	44-45
Etain compt.	189 ⁵ / ₈ -189 ⁷ / ₈	191-191 ¹ / ₄	192 ¹ / ₄ -192 ¹ / ₂
» 3 mois	190 ³ / ₄ -191	192 ¹ / ₄ -192 ¹ / ₂	193 ¹ / ₂ -193 ³ / ₄
» Straits	193 ¹ / ₄	194 ³ / ₄	196
Plomb compt.	14 ¹³ / ₁₆ -14 ⁷ / ₈	14 ¹¹ / ₁₆ -14 ³ / ₄	14 ⁵ / ₈ -14 ³ / ₄
» livr. ult.	15-15 ¹ / ₈	14 ¹³ / ₁₆ -14 ⁷ / ₈	14 ¹¹ / ₁₆ -14 ¹ / ₈
Zinc compt.	14-14 ¹ / ₈	13 ¹⁵ / ₁₆ -14 ¹ / ₈	14 ¹ / ₈ -14 ³ / ₁₆
» livr. ult.	14 ³ / ₁₆ -14 ⁵ / ₁₆	14 ³ / ₁₆ -14 ¹ / ₄	14 ³ / ₈ -14 ¹ / ₁₆

London 11 juillet 15 juillet 18 juillet
(Ces prix s'entendent par once standard 925/1000 en pence)

Argent	19.5/16	19.3/8	19.5/16
(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.			
Or	141.2	141.2	141.3

Paris
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Argent	540	540	540
Or	40.215	40.403,82	40.403,82
Platine	41.000	41.000	41.000

New-York
Or 35.— 35.— 35.—
(Ces prix s'entendent en cents par once troy de 31 gr. 103)

Argent	42.75	42.75	42.75
--------	-------	-------	-------

Cours du Diamant-Boart:
Prix de gros en Bourse au comptant

	Par carat
Boart du Congo	fr. 3.10 à 3.15
Boart gris petit moyen	» 3.20 à 3.25
Boart roulé extra	» 3.30 à 3.40
Boart boules choisies	» 3.40 à 3.50
Diamant qualités spéciales	» 3.60 à 3.80
Diamant Brésil	» 5.— à 5.50
Carbone (Diamant noir)	» 17.— à 21.—

Cours communiqués par:
Maison Baszanger
6, rue du Rhône, Genève.

Escompte et change:
Suisse: Taux d'escompte 1 1/2 %
» » avance s/nantissement 2 1/2 %

	Escompte %	Parité en francs suisses	Demande	Offre
France	100	12.30	12.12	12.22
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	21.40	21.60	21.64
U. S. A.	1 Dollar	4.35	4.36	4.37
Canada	1 Dollar	4.35	4.31	4.33
Belgique	100 Belga	73.25	73.80	74.20
Luxembourg	100 Francs	18.—	18.—	18.58
Italie	100 Lires	20.25	—	23.05
Espagne	100 Pesetas	15.—	—	—
Portugal	100 Escudos	19.—	19.45	19.65
Hollande	100 Florins	237.—	241.10	241.60
Indes néerl.	100 Guilder	233.—	241.—	242.—
Allemagne	100 Reichsmk.	105.—	175.50	176.—
Dantzig	100 D.Gulden	77.—	—	82.50*
Hongrie	100 Pengö	80.—	—	86.20*
Tchécoslov.	100 Cour.	13.40	—	15.22*
Estonie	100 Cour.	110.—	118.—	118.80
Lettonie	100 Lats	80.—	85.—	86.—
Lithuanie	100 Lits	70.—	73.—	73.50
Russie	1 Rouble or	8.—	—	—
Suède	100 Cr. sk.	110.—	110.80	111.20
Norvège	100 Cr. sk.	107.—	108.—	108.20
Danemark	100 Cr. sk.	95.—	95.85	96.05
Finlande	100 Markka	9.25	9.50	9.65
Pologne	100 Zloty	77.—	81.50	82.50
Yougoslavie	100 Dinars	9.10	9.90	10.15
Albanie	100 Francos	140.—	—	—
Grèce	100 Drachmes	3.75	—	—
Bulgarie	100 Leva	3.80	—	5.35
Roumanie	100 Lei	2.40	2.06	2.10
Turquie	100 Livres t.	290.—	348.—	349.—
Egypte	100 Livres ég.	2180.—	2216.—	2217.—
Afrique Sud	1 Liv. st.	20.90	348.—	349.—
Australie	1 Liv. st.	16.85	17.20	17.45
Argentine	100 Pesos pap.	131.—	112.75	113.75
Bésil	1000 Milreis	245.—	24.—	26.—
Chili	100 Pesos	18.—	16.50	18.—
Uruguay	100 Pesos or	220.—	251.—	253.—
Colombie	100 Pesos	200.—	246.50	247.50
Pérou	100 Soles pér.	96.—	101.—	102.—
Equateur	100 Sucres	180.—	—	—
Bolivie	100 Bolivianos	9.—	—	—
Vénézuéla	100 Bolivars	80.—	—	—
Mexique	100 Pesos papier	88.—	119.—	121.—
Philippines	100 Pesos	215.—	217.50	219.—
Indes brit.	100 Roupies	3	160.—	159.50
Chine	100 Dollars	—	122.—	115.—
Japon	100 Yens	3,29	120.—	124.50
Indo-Chine	100 Piastres	—	195.—	123.—
Siam	100 Bahts	—	180.—	199.—
Malaisie brit.	100 Piastres	—	245.—	251.—

* Cours du service international des virements postaux.
NB. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs

Dessins et Modèles

Dépôts:

- No. 60749. 16 juin 1938, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Montre-broche. — **W. Allemann**, Montreux (Suisse).
- No. 60774. 16 juin 1938, 13 h. — Ouvert. — 1 dessin. — Fond de boîte de montre de poche décoré. — **Didisheim-Goldschmidt Fils & Co.**, Fabrique Juvenia, La Chaux-de-Fonds (Suisse).
- No. 60782. 21 juin 1938, 9 h. — Cacheté. — 6 modèles. — Pendulettes de table. — **Paul Arnold Merkt**, décorateur, St-Imier (Suisse).
- No. 60807. 23 juin 1938, 4 h. — Ouvert. — 2 dessins. — Cadrons de montres. — **Louis Jeanneret S. A.**, Fabrique de cadrons métal, La Chaux-de-Fonds (Suisse).
- No. 60819. 28 juin 1938, 11 h. — Cacheté. — 3 modèles. — Pendulettes. — **Paul Arnold Merkt**, Décorateur, St-Imier (Suisse).

Modifications:

- No. 53666. 13 octobre 1934, 13 h. — Cacheté. — 1 modèle. — Article de bijouterie et d'orfèvrerie, objets d'art. —
- No. 54091. 28 décembre 1934, 8 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Article de bijouterie. —
- No. 55430. 18 septembre 1935, 13 h. — Cacheté. — 1 modèle. — Articles de bijouterie et d'orfèvrerie, objets d'art. — **Kupper & Cie.**, Fabrique de bijouterie, Sursee (Suisse). — Transmission suivant le registre de commerce du canton de Lucerne du 7 mai 1938, en faveur de la **Fabrique de bijouterie Kubesu A. G.**, Sursee, Sursee (Suisse); enregistrement du 17 juin 1938.

Prolongations:

- No. 42673. 5 juin 1928, 20 h. — (IIIe période 1938-1943). — 3 modèles. — Raquetteries pour mouvements de montres. — **Liengme & Cie S. A.**, Fabrique d'horlogerie, Cormoret (Suisse); enregistrement du 30 juin 1938.
- No. 42804. 5 juillet 1928, 18 1/2 h. — (IIIe période 1938-1943). — 3 modèles. — Calibre de montres de poche et ponts pour calibres de montres de poche. — **Thommen's Uhrenfabriken A.-G.**, Waldenbourg (Bâle-Campagne, Suisse). Mandataire: **Amand Braun**, ci-devant **A. Ritter**, Bâle; enregistrement du 20 juin 1938.
- No. 51309. 9 juin 1933, 15 h. — (IIe période 1938-1943). — 1 modèle. — Compteur pour automobile et avion. — **Ed. Heuer & Co.**, Fabrique de montres Jules Jürgensen, Bienne (Suisse); enregistrement du 21 juin 1938.

MISE EN GARDE

La Maison

PATEK, PHILIPPE & Co, à GENÈVE
met en garde les fabricants de montres et de cadrons sur l'emploi de la marque „**PHILIPPE WATCH**“.

Elle se réserve de poursuivre judiciairement ceux qui reproduiront cette marque qui est considérée comme une contrefaçon de la marque **PATEK, PHILIPPE & Co.**

Filières saphir, métal dur et diamant. Filières à façon. Canons en saphir et métal dur. Outils en métal dur. Meules saphir et meules noires. Outils en diamant. Pierres boussoles rondes et coniques. Pierres agathes. Sertissage. Tous genres de pierres d'après modèle.

ANTOINE VOGEL, Pieterlen

CALOTTES ET MOUVEMENTS

ancré, 15 rubis, 3 3/4 à 10 1/2 lig., qualité garantie sont livrés avantageusement

BELLA, GENÈVE-CHÈNE-BOURG

Sulem
& métaux
LAMINÉS À FROID

ED. MATHEY FILS S.A.
USINE À NEUVEVILLE TEL. 87.333

M. VIATTE FABRIQUE DE MOUVEMENTS ET
GENÈVE MONTRES ANCRE SOIGNÉES
Roflserie 1  cal. 5", 5 1/4, 7 3/4, 10 1/2 et 8 3/4-12
Tél. 53645 (autres cal. sur demande)



ASTIN WATCH S.A.

LA CHAUX DE-FONDS
(SUISSE)

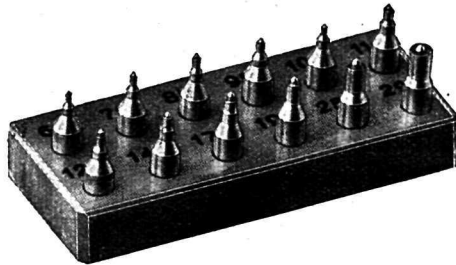
TÉLÉPHONE 23.805

RUE LÉOPOLD ROBERT 94

SES CHRONOGRAPHES

PIERRE SEITZ

Fabriques modernes de Pierres d'horlogerie
LES BRENETS (Suisse)



Le jeu de 12 poussoirs à pompe SEITZ, par sa précision et son prix très abordable, complète avantageusement la potence à chasser SEITZ et en fait l'outil idéal du remonteur.

Concessionnaires: **Bergeon & Co, Le Locle**

On cherche pour entrer 15 août ou 1er septembre, une

STÉNO-DACTYLO

pour l'allemand et français et si possible l'anglais. Connaissance de l'horlogerie désirée.

Prière d'adresser photo et curriculum vitae à case 326, Genève-Rive.

MAISON D'ACIERS, bien introduite, cherche REPRÉSENTANT

si possible au courant de la branche, introduit auprès de la clientèle, pour les cantons de Neuchâtel, Jura bernois, évent. Bâle.

Connaissance de l'allemand désirée.

Offres avec photographie, curriculum vitae copies de certificats sont à adresser sous chiffre V 8841 Z à Publicitas Zurich.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

faisant petites et grandes pièces, cherche collaborateur en vue de donner de l'extension à son entreprise.

Adresser offres sous chiffre X 21419 U à Publicitas Bienne.

Maison d'importation cherche

Montres Brac., système Roskopf Chronograph en qualité bon marché.

Offres s. chiffre M 54627 Q à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Maison de gros en Argentine s'intéresse à

montres avec batterie en qualité bon marché.

Offres détaillées s. chiffre L 54626 Q à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Fournitures de bureau
TIMBRES CAOUTCHOUC

V^e C. Luthy
La Chaux-de-Fonds

On commande 10 morceaux...

et 100 peu après... car dès le premier essai, on constate que le

SAVON WATCH

est le remède vraiment efficace contre la transpiration et la rouille.

Fr. 1.50 le morceau.

Grosse réduction par quantité

Pharmacie Cardinaux, à Tavannes

Angl. et Polissages

d'acier tous genres, spécialité d'angl. de chronographes.

Livraison rapide. Tél. 61
W. PERUSSET - Vallorbe

Optima



Alb. Grossenbacher, Grenchen (Suisse)
se recommande pour
montres ancre soignées et bon courant.

Pitons acier

cylindriques
triangulaires
demi-lunes

Pierre-Henri LAMBERT
GORBIER (Neuchâtel) Tél. 67.166



SCIAGES

On achèterait au plus haut prix déchets de sciages et de préparages.

Ecrire sous chiffre H 21446 U à Publicitas Neuchâtel.

10 1/2" rond

ancré, 15 r.

plusieurs grosses demandées.

Offres avec prix sous chiffre E 32986 X à Publicitas Genève.

Pierres fines

A acheter des grandes parties de préparages rouge foncé et rosé, cribles 1, 2, 3, non vérifiés et pierres coniques en saphir, rubis.

Ecrire sous chiffre G 21445 U à Publicitas Neuchâtel.

CONCIERGE

Jeune ménage sans enfant cherche place de concierge-commissionnaire.

Ecrire s. chiffre P 10791 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.